



# Plan Régional Sport Santé Bien Etre BOURGOGNE

Avril 2013

## Présentation du contexte

La pertinence de la pratique d'une activité physique et sportive comme facteur de santé n'est plus à démontrer. Différents rapports émanant des plus hautes autorités de la santé, en France ou de par le monde, ont mis en évidence les effets bénéfiques de la réalisation d'activités physiques, soit dans un but de prévention, soit afin de limiter les conséquences de certaines maladies, comme les pathologies chroniques non transmissibles que sont le diabète, l'obésité, les maladies cardiovasculaires..., soit pour améliorer la qualité de vie des personnes avançant en âge ou des personnes handicapées.

La promotion des activités physiques et sportives pour tous est une des principales missions des structures déconcentrées du ministère chargé des sports, en cohérence avec les politiques des représentants locaux des fédérations sportives délégataires. Mais la dimension « santé » d'une pratique d'APS n'est pas toujours prise en compte par les différents clubs sportifs, ainsi que l'utilité de ces APS comme thérapeutique non médicamenteuse par les professionnels de santé.

Afin de renforcer la promotion des APS comme thérapeutique non médicamenteuse, les ministres chargés des sports et de la santé ont présenté le 24 décembre 2012 une instruction visant à promouvoir et développer la place des APS comme facteur de santé publique.

Depuis plusieurs années en Bourgogne des activités de loisirs à but de santé ont été développées dans différents domaines, envers les personnes « à besoins particuliers », ciblées dans l'instruction :

- pour les personnes sédentaires éloignées de la pratique physique (programme Activ'Santé, actions de l'EPGV et de l'EPMM, ...)
- pour les personnes âgées à domicile et en établissement (programme Activ'Santé, module prévention des chutes des programmes Santé senior et OMEGAH, programme PIED, activités internes propres à chaque établissement), ...
- pour les personnes handicapées (comité régional handisport, comité régional de sport adapté, actions proposées par les GEM,...)
- pour les personnes porteuses de pathologies chroniques (réseaux pour les diabétiques, association d'associations de patients (« Bouger Ensemble »), actions des comités régionaux d'athlétisme, natation, escrime, judo, EPGV, ...), intégration des APS dans les programmes d'éducation thérapeutique autorisés par l'ARS
- pour les personnes vulnérables, quel que soit leur état de santé (actions des ateliers santé-ville, au sein des CUCS, programme Activ'Santé ...).

Vous trouverez en annexe l'état des lieux succinct des actions réalisées en Bourgogne.

La mise en place du comité de pilotage du plan « sport-santé-bien-être » s'est faite naturellement autour du Collectif Régional Autour de la Nutrition (CRAN) qui réunit un ensemble de partenaires des secteurs publics, privés, institutionnels ou associatifs. Créé en 2007, dans le cadre d'un appel à projet dans le domaine de la prévention, le CRAN a pour ambition de promouvoir les comportements favorables à la santé par un de ses déterminants : la nutrition, dans le respect des recommandations du Plan national nutrition santé (PNNS).

Le comité de pilotage, sous la double coordination DRJSCS-ARS, est composé d'une partie des membres du CRAN, de représentants de la société bourguignonne de médecine du sport, du CROS et de certaines disciplines sportives. Vous trouverez en annexe la composition de ce comité de pilotage.

La première réunion de ce comité de pilotage a eu lieu le 8 mars et le plan a été approuvé lors de la réunion du 29 mars 2013.

Ce plan s'articule autour de 5 grands thèmes, tout en respectant la cohérence avec le Projet Régional de Santé (territorialisation et notion de parcours de vie):

- état des lieux des actions et des acteurs (Obj 2)
- information et formation des professionnels, tant dans le champ de la santé que celui du sport (Obj 3)
- promotion des actions existantes, soutien des actions débutantes (Obj 4 et 5)
- coordonner les plans régionaux ou nationaux de santé publique (Obj 6)
- communication auprès des partenaires et des bénéficiaires potentiels (Obj 7)

L'évaluation des différentes actions (Obj 8) sera effectuée tout au long de la réalisation du plan, les échéances s'étendant jusque l'année 2015.

**Annexes :**

- Etat des lieux succinct des actions existantes
- Composition du COPIL
- SIGLAIRE

Objectifs spécifiques		Objectifs opérationnels	Actions	DRJSCS + ARS + Acteurs partenaires	Outils d'évaluation
1	<b>Aider au pilotage du programme au niveau régional de façon pluri-institutionnelle</b>	Mettre en place un COPIL Régional rassemblant des acteurs institutionnels et associatifs (santé, sport, éducation, social...)	Créer une sous commission du CRAN – SSBE : composée de membres du CRAN, de représentants des milieux sportifs et de la société bourguignonne de médecine du sport	CRAN	2013 : - nombre de réunions - type d'acteurs - thématiques abordées
2	<b>Connaitre et faire connaitre l'ensemble des activités physiques et les acteurs autour de l'activité physique et du sport/ santé existants en Bourgogne</b>	Recenser et communiquer sur les activités physiques et sportives et celles en lien avec la santé existantes et sur les acteurs concernés en Bourgogne	Etats des lieux des actions et des acteurs	COPIL CLS/ ASV DDCS (PP) SBMS CROS-CDOS	2013 : - effectivité de l'état des lieux - pertinence des méthodes utilisées (grille de recueil)
		Renforcer l'emploi des licenciés APA et les diplômés JEPS (conforter leur implication dans le monde du SSBE)	Lister les diplômés APA en poste Lister les diplômés JEPS qui sont orientés sport-santé Faire connaitre les dispositifs d'aide à l'emploi	COPIL DIRECTE STAPS	2013 : - nombre de diplômés recensés
3	<b>Informier et former les professionnels de santé et les professionnels du monde sportif ainsi que les acteurs au contact des publics à besoins particuliers sur les recommandations d'activités physiques et sportives comme thérapeutique non médicamenteuse</b>	Informier les professionnels de santé, du sport et des bénévoles du lancement du plan	Mettre en place de temps d'information (ex. réunion automnale régionale, soirées départementales) auprès des professionnels de santé, du sport et des bénévoles sur les bienfaits des APS comme facteur de santé	CROS- CDOS URPS SBMS CLS ASV	2013 : - nombre de réunions - nombre de personnes touchées
		Promouvoir l'utilisation des questionnaires d'évaluation de la condition physique (score de Dijon, IPAQ, Q-AAP, ...)	Transmettre les différents questionnaires/courriel aux professionnels de santé et du monde sportif	URPS SBMS UFR STAPS CROS-CDOS	2013 : - diffusion des questionnaires - choix du public cible
		Promouvoir l'utilisation des modèles de recommandation des APS comme thérapeutique non médicamenteuse	Créer un modèle de recommandations d'APS comme thérapeutique non médicamenteuse, décliné selon les activités adaptées à chaque public	CRAN	2013 - modèles réalisés
			Diffuser des modèles de recommandations des différentes activités adaptées à chaque public	URPS,SBMS UFR Médecine UFR STAPS	2014 - diffusion des modèles
		Améliorer la formation initiale des professionnels de santé	Créer un module de formation initiale pour les professionnels de santé	IREPS UFR STAPS UFR Médecine	2015 : - création et mise en place du module
Améliorer la formation initiale des professionnels du monde sportif	Créer un module spécifique dans toutes les formations sportives professionnalisantes (BPJEPS, STAPS, et les formations fédérales)	UFR STAPS SBMS CROS	2015 : - création et mise en place du module		

4	<b>Promouvoir les programmes d'APS en Bourgogne à destination des publics à besoins particuliers</b> en lien avec les dynamiques territoriales CLS et ASV	Pour les personnes avançant en âge	Accompagner/encadrer la mise en place du programme Activ' Santé	Communes Associations sportives CDOS –CROS	2014 : - nombre d'actions ou de programmes accompagnés - types d'accompagnements - mise en place d'un programme ICAPS.
			Développer le module « prévention des chutes » des programmes Santé Sénior et OMEGAH Mettre en place un module dans les territoires prioritaires (puis étendre l'action à la région)	CARSAT PGI	
			Accompagner la mise en place des APA dans les établissements pour personnes âgées dépendantes Vérifier l'existence des modules d'activité physique dans les projets d'établissement de personnes âgées, dans les CPOM...	Etablissements MDPH MAIA	
		Pour les personnes en situation de handicap	Accompagner la mise en place des APA dans les établissements pour personnes en situation de handicap Vérifier l'existence des modules d'activité physique dans les programmes personnalisés des personnes handicapées Développer les programmes type ICAPS fondés sur des données probantes	Etablissements MDPH FFSA FFHANDI EN IREPS IUFM	
	Pour les personnes atteintes de maladies chroniques non transmissibles	Promouvoir les programmes d'accompagnement des patients porteurs de maladies chroniques des associations et des programmes d'éducation thérapeutique	Associations d'usagers Réseaux de santé		
5	<b>Accompagner les actions mises en place par le monde sportif</b>	Communiquer et aider à la structuration (recherche de partenaires, ...)	Relayer des informations sur sites internet	CROS –CDOS SBMS	2013 et plus - nombre et types de communications - nombre et types d'accompagnements des acteurs

6	<b>Coordonner les actions du PSSBE avec les plans et programmes de santé publique et les dynamiques territoriales, les acteurs médico-sociaux...</b>	Veiller à la cohérence et l'adéquation entre de nouvelles actions et l'existant : - entre les actions de prévention prévues (SRP, PNNS, PRSE) - entre les dynamiques territoriales (CLS, ASV)	Vérifier l'intégration des actions de prévention SSBE dans les schémas existants	DREAL CLS ASV	2013 et plus : - nombre de nouvelles actions régionales et de proximité
		Veiller à l'articulation avec les parcours de santé		ARS	2013 et plus
7	<b>Communiquer sur les objectifs du PSSBE et autour des actions mises en place</b>	Communiquer et valoriser le PSSBE auprès des professionnels	Créer un label régional SSBE comprenant des critères d'inclusion pour les APA Créer une liste de diffusion	CRAN	2013 et plus : - création du label - mise en place de la diffusion
		Communiquer sur les objectifs et les actions du PSSBE au grand public	Transmettre les informations par courriel et/ou articles de presse	CRAN	2013 et plus : - nombre et type de communications réalisées
8	<b>Evaluer tout au long et in fine le PSSBE</b>		Utiliser l'outil de catégorisation des résultats	ORS IREPS	Jusqu'en 2015

# **ANNEXES**

## ETAT DES LIEUX SUCCINCT DES ACTIONS REALISEES EN BOURGOGNE

Tant les services de l'Etat que ceux de l'ARS soutiennent nombre d'actions dans le cadre des activités physiques et sportives avec un objectif de santé publique :

- le programme « Activ'Santé » est mis en place depuis 2004 à l'initiative de la DDCSPP de l'Yonne et de la DRJSCS. Il s'agit de promouvoir la pratique d'activités physiques adaptées auprès de personnes éloignées du sport, après un bilan médical permettant de noter les limitations (ou pas) de la personne. Ce dispositif s'adresse tant à des personnes sédentaires à domicile, qu'à des personnes hébergées dans un foyer de l'AFTAM à Avallon dans l'Yonne, qu'aux aux résidents de 35 EHPAD dans l'Yonne, ainsi qu'à des personnes porteuses de pathologies chroniques variées (Yonne, Côte d'Or et Saône-et-Loire). Une formation spécifique a été dispensée à chaque animateur Activ'Santé (soit 14 pour toute la région). L'ARS participe au financement des programmes dans l'Yonne, la DRJSCS dans les 3 départements. L'extension à la Nièvre est prévue à l'automne 2013, après formation des éducateurs.

- le programme « Santé Senior » est développé pour les personnes de plus de 60 ans. 4 modules d'information et d'actions sont développés par différents partenaires (CARSAT, CPAM, MSA, Mutualité française). L'un des modules a pour but la prévention des chutes, s'intitule « l'Equilibre, ou en êtes-vous ? », et est animé par le comité régional de l'EPGV (pour la formation des animateurs et leur suivi) et la CARSAT. L'ARS finance la mise en place dans la région.

- diverses actions concernant la nutrition (entendue dans le sens alimentation et activité physique) sont développées par les CUCS et les ASV de la région, financées en grande partie par l'ARS. Il s'agit le plus souvent d'ateliers « cuisine », couplés à la découverte des produits de saison dans les jardins ou potagers alentour, ou à des balades-santé.

L'Assurance Maladie finance également des actions de prévention sur cette thématique via le FNPEIS.

- dans les établissements médico-sociaux (personnes âgées et personnes handicapées)

- Le PGI développe, dans les EHPAD, le programme OMEGAH (Objectif Mieux-Être Grand Age Hébergement), financé par l'ARS, en particulier le module de prévention des chutes et de maintien de l'autonomie. Les formations des animateurs et leur suivi sont assurés par le comité régional EPGV.
- le comité régional de la Fédération EPMM-sport pour tous développe le programme PIED (programme intégré d'équilibre dynamique), pour la prévention des chutes, dans 3 EHPAD de Saône-et-Loire.
- en ce qui concerne les actions auprès des jeunes dans les IME, la ligue de football grâce au district du Pays Saônois a développé des partenariats avec le comité départemental de sport adapté de Saône-et-Loire ;
- le comité régional handisport travaille en partenariat avec les centres gérés par les Pupilles de l'enseignement public, organise des journées « handi-scolaires » pour les niveaux élémentaires et secondaires et participe aux activités proposées aux étudiants de l'Université de Bourgogne ;
- le comité régional du sport adapté intervient dans certains IME et établissements pour personnes handicapées mentales

- la promotion de la pratique des activités physiques auprès des personnes de pathologies chroniques est réalisée de façon inégale sur le territoire. En voici les principales :

➤ pour le diabète :

- certains réseaux de soins font intervenir un éducateur sportif (RESEDIA dans la Nièvre, RESIAD dans l'Yonne, réseau Haute-Côte-d'Or) ; l'ARS et la DRJSCS participant conjointement aux financements de certaines actions
- un animateur avec une formation de coach-athlé-santé au sein d'une association omnisports (ASPTT Dijon) accueille des diabétiques en marche nordique,
- le comité départemental de cyclisme de Côte-d'Or développe des séances adaptées aux personnes diabétiques
- le programme « diabetaction » du comité régional de l'EPMM-sport pour tous est en cours de développement
- la DRJSCS a mis en place avec l'IREPS (instance régionale d'éducation et de promotion de la santé) une formation spécifique des animateurs amenés à intervenir dans les réseaux et structures dédiés aux diabétiques (éducateurs sportifs BPJEPS, licenciés APA). 2 sessions ont eu lieu et seront répétées si nécessaire.



➤ pour d'autres pathologies :

- l'association « Bouger ensemble », à vocation régionale, regroupe l'association des diabétiques, celles des insuffisants respiratoires, des parkinsoniens et le club sport et santé ; elle propose des activités physiques avec une animatrice licenciée APAS
- un club cyclotouriste de Saône-et-Loire propose pour 2012 des séances adaptées à des personnes souffrant de pathologies cardiaques
- le comité régional EPGV propose des séances pour les personnes souffrant d'obésité (avec mise en place d'un certificat de qualification des animateurs)
- le programme « nager, forme, santé » est proposé par plusieurs clubs de natation, avec des animateurs formés par la fédération (pour les sédentaires et les personnes porteuses de pathologies déclarées)

➤ pour les pathologies cancéreuses :

- un atelier d'initiation à l'escrime pour les personnes atteintes d'un cancer du sein va se mettre en place à Beaune, sous l'impulsion du conseiller technique sportif d'escrime
- un club de judo de Saône-et-Loire propose des séances à des femmes porteuses d'un cancer du sein
- le comité départemental EPGV développe avec le centre G-F Leclerc et la ligue contre le cancer un partenariat afin de proposer des activités physiques adaptées pour les patients porteurs de cancers.

# SIGLAIRE

<b>APA</b>	Activités physiques adaptées
<b>APS</b>	Activités physiques pour tous
<b>ARS</b>	Agence régionale de santé
<b>ASV</b>	Atelier santé-ville
<b>BPJEPS</b>	Brevet d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports
<b>CARSAT</b>	Caisse régionale retraite et santé au travail
<b>CDOS</b>	Comité départemental olympique et sportif
<b>CLS</b>	Contrat local de santé
<b>CNDS</b>	Centre national pour le développement du sport
<b>CNOSF</b>	Comité national olympique et sportif français
<b>CNSA</b>	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
<b>COFIL</b>	Comité de pilotage
<b>CPAM</b>	Caisse primaire d'assurance maladie
<b>CRAN</b>	Collectif régional autour de la nutrition
<b>CROS</b>	Comité régional olympique et sportif
<b>CUCS</b>	Contrat urbain de cohésion sociale
<b>DDCS-PP</b>	Direction départementale de la cohésion sociale et/ou de la protection des populations
<b>DIRECCTE</b>	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
<b>DREAL</b>	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
<b>DRJSCS</b>	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
<b>EHPAD</b>	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
<b>EMS</b>	Etablissement médico-social
<b>EN</b>	Education nationale
<b>EPGV</b>	Education physique et gymnastique volontaire
<b>EPMM</b>	Entraînement physique pour un monde moderne
<b>FNPEIS</b>	Fonds national de prévention, d'éducation et d'information sanitaires
<b>GEM</b>	Groupement d'entraide mutuelle
<b>ICAPS</b>	Intervention auprès des collégiens centrée sur l'activité physique et la sédentarité
<b>IME</b>	Institut médico-éducatif
<b>IPAQ</b>	International physico-activity questionnaire
<b>IREPS</b>	Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé
<b>IUFM</b>	Institut universitaire de formation des maîtres
<b>MAIA</b>	Maison pour l'autonomie et l'intégration des malades Alzheimer
<b>MDPH</b>	Maison départementale des personnes handicapées
<b>MSA</b>	Mutualité sociale agricole
<b>OMEGAH</b>	Objectif mieux-être-grand-âge-hébergement
<b>ORS</b>	Observatoire régional de la santé
<b>PGI</b>	Pôle gérontologique interrégional Bourgogne-Franche-Comté
<b>PNNS</b>	Programme national nutrition santé
<b>PRS</b>	Projet régional de santé
<b>PRSE</b>	Plan régional santé environnement
<b>Q-AAP</b>	Questionnaire d'aptitude à l'activité physique
<b>SBMS</b>	Société bourguignonne de médecine du sport
<b>SRP</b>	Schéma régional de prévention
<b>SSBE</b>	Sport-santé-bien-être
<b>STAPS</b>	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
<b>UFR</b>	Unité de formation et de recherche
<b>URPS</b>	Union régionale des professionnels de santé

# COMPOSITION DU COMITE DE PILOTAGE

## CO-ORGANISATION :

DRJSCS	La directrice régionale ou son représentant Dr Nathalie LAUER (également correspondante régionale PNNS)
ARS	Le directeur de l'agence régionale de santé ou son représentant Dr Carole BOIRET

## MEMBRES :

IREPS	Dr Isabelle MILLOT (directrice) – Bérénice BRES (chargée de projet)
Université de Bourgogne	Daniel MOREAU (responsable du master nutrition-- médecine) Jean-Louis CONNAT (biologie cellulaire - médecine) Florent FOUQUE (responsable du master APA - STAPS)
CHU de Dijon	Dr Marie-Claude BRINDISI (responsable unité de nutrition) Dr Vincent GREMEAUX (service de rééducation fonctionnelle)
SBMS	Le président ou son représentant
URPS-médecins libéraux	Carole COLIN (directrice)
Rectorat	Dr Marie-Claude BOIVIN
Mouvement sportif	Xavier ALLISSE (comité régional EPMM) Le président du CROS ou son représentant Dr Patrick AVIAT (président de la commission médicale du CROS)
Collectivités territoriales Chalon)	Céline PACAULT (directrice du service Dijon Ville Santé) Marie-Christine AGACINSKI (directrice de la direction de la santé publique du Grand
Associations de patients	Le représentant de l'association « Bouger ensemble » Le représentant de l'association des diabétiques de Côte d'Or